

CHARLES BUTTIN
LICENCIÉ EN DROIT
NOTAIRE
RUMILLY (HAUTE-SAVOIE)

Rumilly, le 7 Mars 1904.

FBC. 113.3

Monsieur & cher Compère,

Je suis bien en retard pour
vous retourner les deux brochures
que vous m'avez si obligeamment
communiquées et qui m'ont
vivement intéressé; mais je
traverse la période de l'année où
mon étude de notaire a le plus de
travail, et je suis forcé pour ne
de faire passer l'hiver avant
l'agréable.

Les genres que vous demandiez
ont été adressés à votre éditeur
à Paris. J'y ai joint un
genre de 4 tchakras qui font
aujourd'hui partie de ma
collection et dont je vous envoie
la photographie que vous trouverez
à la première page d'une des
brochures que je vous retourne.

M. Cartailhac, Toulouse.

Veuillez je vous prie coller cette
photographie sur l'onglet
réservé à cette fin entre la
page 36 et 37 et faire à la
page 37.

Mon ami devoue me cherchait
depuis trois ans dans le Nord
de l'Inde ces tchakras que
j'aurais voulu publier avec mon
travail. Malheureusement ils
ne sont parvenus après l'impression
et au moment du brochage, en
sorte que je n'ai pu que leur
réservé un onglet.

Cette arme est devenue
extrêmement rare dans le Punjab
les Anglais en ayant prohibé sous
des peines sévères la fabrication,
le port et même la détention
parce que leur usage trop meurtrier
rendait mortelle toute riposte entre
Sikhs, et parce que cette arme sans
bruit rendait les assassinats trop
faciles. Ils n'ont fait exception

TÉLÉPHONE



que pour le Durbar de Delhi
dans lequel ils ont permis d'habiller
le aumeau Costumes et les
anciennes armes,

Nous remarquerez que ces
aumeaux sont de plus grand
modèle de ceux que j'ai étudiés
dans la 2^{me} partie de ma
brochure. Mon ami m'annonce
un second envoi, une collection
qui garnissait un turban conique
de Sikh. Il y en aura là
par conséquent toute une gradation,
jusqu'à celui du Sommet qui
est de la dimension des plus
petits aumeaux de pierre.

Quant à l'aumeau d'or
décrit et figuré dans la brochure
communiquée, je serais volontiers
tenté de croire que lorsque les
aumeaux de jadeite ~~de~~ sont devenus
rares et que cette arme a cessé
d'être en usage en Europe, il

s'est attaché à son souvenir comme
une idée religieuse et qu'elle est
devenue aussi un symbole de
Commandement. Peut-être ce
disque d'or se rattache-t-il à
cet ordre d'idées, bien que la
ligature qui le retenait placée en
quatre doit rendre très circonspect.

J'ai cherché encore, pour
vous être agréable, tout ce que
le Commandant Aymonier
avait publié sur ses recherches
en Cochinchine. J'en ai réussi à trouver
sur le sujet de famille. Il a
publié une plaquette :

Recherches et mélanges
sur les Chams et les Khmers.
(Saigon, imprimerie du
Gouvernement, 1881)

mais elle n'a trait qu'aux
mœurs et à l'architecture,
aux sculptures et aux
inscriptions.

2
CHARLES BUTTIN
LICENCIÉ EN DROIT
NOTAIRE
RUMILLY (HAUTE-SAVOIE)

FBC 113.2
Rumilly, le (Suite) 190

Un mot encore sur
les anneaux des queues. Je
crois pouvoir démontrer un
jour qu'ils ont reparu en
Europe aux premiers siècles
de l'Empire romain et que
des gladiateurs indous
eurent à lutter contre des bêtes
jaunes, dans les jeux du
cirque, avec les tchakras de
leur pays. Mais je n'ai pas
encore assez de documents
sur cette question.

Enfin, Monsieur, je
joins à vos brochures une
plaquette dans laquelle j'ai
l'honneur de vous prier
d'accepter l'hommage. Elle

Le ~~re~~ ~~me~~ ~~intéressera~~ ~~probablement~~
pas beaucoup, étant trop en
dehors du cadre de vos
études; mais elle vous donnera
la note exacte des miennes.
Je suis spécialisé dans les
armes anciennes, et je vous
le répète je n'ai mis le pied
dans le domaine préhistorique
que par occasion. Ceci pour
m'excuser encore de tout ce
que vous avez trouvé à
reprendre dans mes anneaux
des queues.

Votre très dévoué
C. Buttin

C'est dans ma brochure : Les Armures à
l'épreuve que je mets la photo des tchakras.